



ANNEXE DE L'AUTOBIOGRAPHIE

p. 262-263

Le 10 juillet 1959 au matin, vers 10 heures, le frère entra en agonie, et vers midi, il rendit le dernier soupir.

[...] Durant son agonie, la plupart des détenus étaient au travail à l'extérieur ; il ne restait plus avec lui que quelques malades. L'abbé Vinh, qui travaillait plus près de la maison, rentra avant les autres ; il resta jusqu'à la fin près du mourant, priant et lui donnant l'absolution.

Une heure à peine après le décès du F. Marcel, les gardiens le firent ensevelir. Les chrétiens de son camp demandèrent l'autorisation de l'accompagner jusqu'au lieu de l'inhumation, mais cette faveur leur fut refusée. Seuls quatre prisonniers de droit commun du camp voisin furent autorisés à porter le corps enveloppé d'une natte pour le déposer en terre.

PÈRE PAQUETTE, SON SUPÉRIEUR. Hommage à la mémoire du frère Marcel

Telle fut la fin de notre cher frère, qui toute sa vie avait désiré être martyr. C'est pour rester fidèle à Dieu et à la sainte Église, c'est pour ne pas accuser fausement son supérieur qu'il a accepté de subir l'emprisonnement, les mauvais traitements et une mort tragique... « Si je voulais vivre, ce me serait facile, [m'écrivait-il], je n'aurais qu'à vous accuser. Mais ne craignez rien, jamais je ne vous accuserai. »

[...] Que la mort du cher frère Marcel ne nous laisse pas indifférents. Qu'il devienne notre modèle ; que ses exemples soient toujours vivants devant nos yeux. Ils seront pour nous un puissant stimulant sur le chemin de l'amour et du sacrifice.